

en bref SAINT- **ANTONIN**

Bulletin mensuel | VOLUME 38 | Numéro 08 | Août 2025

Bonjour à tous,

Concernant le Local des jeunes de notre ville, je souhaite la bienvenue à Patrick Bourgouin, qui prend la relève à la présidence, succédant à Emmanuel Dugas-Gallant.

Un grand merci à toi, Emmanuel, pour tout le travail accompli au fil des années. Grâce à ton engagement et à celui de ton équipe, les jeunes de notre ville disposent aujourd'hui d'un lieu bien adapté à leurs besoins.

À la suite de la séance du conseil du 14 juillet, force est de constater que notre ville poursuit son développement de manière soutenue.

Trois appels d'offres ont été lancés dans cette optique:

- Éclairage rue des Fougères; soumissionnaire conforme Solidel
- Asphalte rue Principale côté Rivière Verte et rue Paradis; soumissionnaire conforme groupe Colas Quebec Inc
- Développement rue des Châtaignes; soumissionnaire conforme Excavation Bourgouin Dickner Inc

Par ailleurs, les états financiers de 2024 ont été dévoilés. Le budget a été respecté avec rigueur, permettant une gestion saine, équilibrée et stable des finances municipales.

Sur le plan administratif, l'équipe municipale demeure engagée à offrir un service de qualité aux citoyens.


Michel Nadeau, maire



**Votre municipalité
recrute !**



Tous les détails
page 16 !



UNE NAISSANCE UN LIVRE

Toujours en fonction pour les nouveaux abonnés:
Une naissance un livre, qui s'adresse aux nouveau-nés jusqu'à un 1an.
Cette offre est un abonnement gratuit à vie plus un sac cadeau pour l'enfant. Il vous suffit d'abonner votre jeune bébé pour en bénéficier. Renseignez-vous auprès des bénévoles.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Tu as encore du temps pour participer au Club de lecture d'été TD et courir la chance de gagner de beaux prix à la fin de l'été.

Le tirage aura lieu le mardi 26 août.

Chaque livre que tu lis te donne droit à un coupon dans la boîte de tirage; plus tu lis, plus de chances de gagner!

Un été autour du monde! Jusqu'à 12 ans.

Vous êtes invités à venir profiter de votre bibliothèque municipale, c'est un service gratuit pour tous les résidents de Saint-Antonin. Pour les non-résidents, l'inscription est au coût de 25\$ par année pour une carte familiale. Bienvenue!

Pour rester informé de nos événements et activités, consultez et aimez notre page Facebook.



Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière.

418-862-1056 #225

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, la croissance personnelle, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors

Pas cher, pas cher!



**HEURES
d'ouverture**

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H00 À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ

BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE

Sylvie Ratté, responsable



La critique de livres de Myriam



3 secondes, 3 minutes, 3 heures, les 3 livres de la série

Anders Roslund et Börge Hellström, Mazarine, 591 pages

Vous le savez peut-être mais je lis vite. J'ai une moyenne de 60 livres par année. À la bibliothèque, nous avons reçu cette trilogie qui commence par le livre 3 Secondes. Je me suis dit, je vais prendre les 3 pendant le temps des Fêtes, j'ai le temps de lire ça... Erreur, j'en ai lu un, le deuxième a dû attendre à la relâche et j'entame le troisième pendant mes vacances d'été.

C'est l'histoire palpitante de Piet Hoffmann, mari et père de famille, qui vend des produits d'équipement pour l'armée. En fait, il est plutôt agent secret infiltré dans la mafia polonaise. Sa mission est de faire entrer de la drogue dans la prison la plus sécurisée du pays et de prendre la place du baron de l'endroit. Une fois sur place, il aura 3 secondes pour sortir de là vivant!!!

Quand on lit, on s'imagine facilement dans un film de Jason Statham. Pourquoi commencer par 3 secondes pour ensuite lire 3 minutes et pour finir avec 3 heures? On comprend au fil de la lecture l'importance du temps. Piet pose des actions dont on ne comprend pas toujours le sens mais plus tard, dans le récit, on comprend tous les petits gestes qu'il a posés. On ne peut pas suivre l'histoire si on lit en diagonale. Bref, c'est un excellent roman d'action.



Suggestions :



Myriam

Et tous les livres
de Maxime Chattam

Grande Vente de livres usagés à la biblio

à l'extérieur si la météo le permet!

1\$ - 2\$ - 5\$ - lot à 10\$

30 et 31 août 2025



Romance, amour, policiers, thriller, suspense, biographies, croissance personnelle, albums jeunes, documentaires, psychologie, cuisine, etc...

De tout pour tous les goûts!





LA VILLE DE SAINT-ANTONIN
AUTORISE LES

VENTES DE GARAGE

les samedi et dimanche
30 et 31 août 2025

**Profitez en
et bonne vente!**

Le mois des récoltes

Avis d'abondance
pour les jardiniers :
les Frigos partagés
sont capables d'en
prendre !!

Août



À Saint-Antonin,
transformons
l'abondance en solidarité:

Vous jardin déborde?
Partagez avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés

2 adresses à votre
disposition:

Centre communautaire
Michel-Desrosiers
712 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village
309 rue principale





Le CLUB DES 50 ANS ET +

de Saint-Antonin

Activités à venir:

Soirée dansante 6 septembre 2025 /

Gala folklorique dimanche 28 septembre 2025

- Le Club des 50 ans et plus de Saint-Antonin remercie les 22 participants et les gens qui se sont déplacés pour la Gala folklorique du 22 juin 2025 à la salle Réjean-Malenfant. La journée a été égayée de chants, accordéons et danses, une réussite grâce à vous!
- Les gagnants des 2 prix de participations sont **Monsieur Claude Beaulieu et Madame Odette Michaud.**
- Nous vous donnons à nouveau rendez-vous le 6 septembre pour notre soirée d'ouverture avec Linda April à l'animation et le 28 septembre, 13h, pour un dernier gala de l'année.
- À surveiller à l'automne, de nouvelles activités à notre local du 259 rue principale.

Bonne fin de vacances à tous! ☀️

Nicole Gamache, présidente du Club



CHEMIN DU QUÉBEC

Comme à chaque année des marcheurs du Chemin du Québec se sont arrêtés à Saint-Antonin en mai et juin et ont été reçus par les bénévoles du Club des 50 ans et plus.

15 personnes ont été accueillies avec fierté!



Merci à la ville de Saint-Antonin de leur avoir offert l'hébergement à la salle Réjean-Malenfant, au Camping Jean pour l'accès aux douches et au Club des 50 ans et plus pour l'accueil à leur arrivée et d'avoir offert le déjeuner au départ.

Les marcheurs nous ont informé que l'intérêt grandit auprès des passionnés de marche et qu'ils seront de retour l'an prochain pour une autre aventure sur le Chemin du Québec dans notre magnifique région!

Nicole Gamache, présidente du Club

Hélène Beaulieu, sec. trés. du Club



Tous les
mercredis
été 2025

En cas de **pluie** il y aura des activités de jeux de société **au local**
→ 259 rue Principale

Pour information :
Noelline Saïndon au 581-337-1567

ET SI TU DEVENAIS MEMBRE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN?

**TU AS ENVIE DE T'IMPLIQUER DANS TA COMMUNAUTÉ ?
ÇA TOMBE BIEN! NOUS CHERCHONS
DEUX PERSONNES POUR SE JOINDRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Reste à l'affût des différents projets de ta ville ;
- Participe aux échanges et aux prises de décisions ;
- Apporte tes idées et partage tes savoir-faire ;
- **Bien plus !**

REJOIGNEZ-NOUS !

 418-862-1056 poste 226
 corporation.dev.saintantonin@gmail.com

DEUX PLACES DISPONIBLES

COMITÉS

POUR L'ANNÉE 2025, LA CORPORATION EST TOURNÉE VERS L'ACTION ET SOUHAITE FAIRE PROGRESSER DAVANTAGE LES PROJETS LOCAUX. C'EST POURQUOI ELLE A RÉCEMMENT MIS SUR PIED **5 COMITÉS DISTINCTS** OUVERTS AUX CITOYENS ET CITOYENNES BÉNÉVOLES:



- **développement économique**
- **développement communautaire**
- **accueil et inclusion des nouveaux arrivants**
- **développement touristique**
- **art et culture**



La formule souple des comités permet des rencontres planifiées au besoin et sans structure administrative afin de mettre toutes les énergies au service du développement des projets locaux et de la collectivité de Saint-Antonin.

TU VEUX PRENDRE PART À L'UN DES COMITÉS ?



 418-862-1056 poste 226
 corporation.dev.saintantonin@gmail.com

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE PAIRE DE BILLETS !

• • •

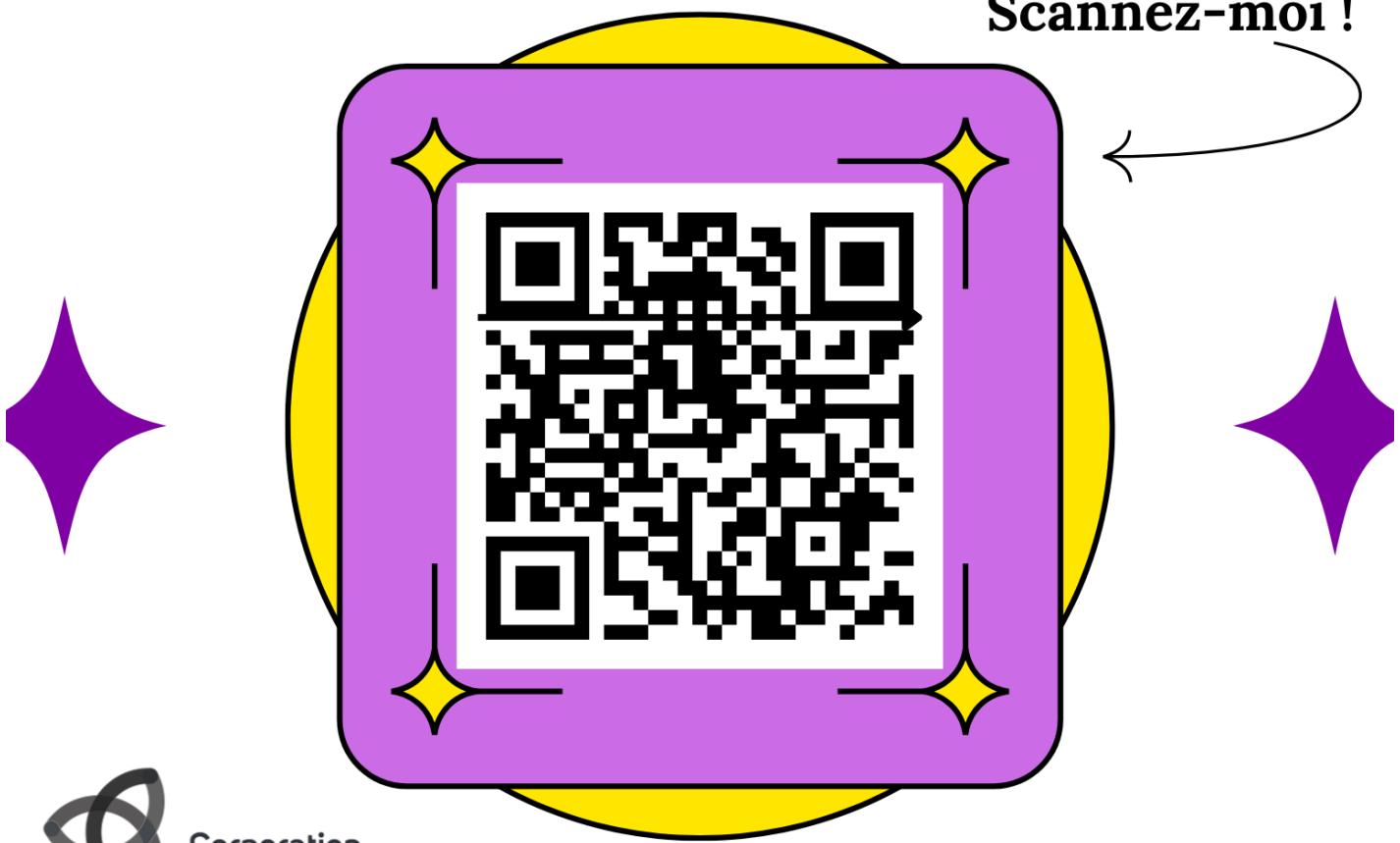
• • •

• • •

• • •

SONDAGE CULTUREL

Scannez-moi !



Corporation
de développement
de Saint-Antonin



Saint-
Antonin

Nous voulons vous entendre,
aidez-nous à mettre sur pied
une programmation culturelle
qui vous ressemble!

Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ?
Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.

OFFRE D'EMPLOI

Cuisinier

(poste permanent de 30 h/semaine) :
Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;
Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;
S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;
Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;
Faire commandes des denrées alimentaires.

Contactez-nous:

Louise L Nadeau, relations humaines
418-605-1829 poste 100
Faire parvenir votre c.v.:
manoir.st-antonin@videotron.ca



Vous accompagner dans la gestion de votre santé

Services en succursale

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

Service infirmière

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

**Didier Rioux et
Karine Larochelle**
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à 

78A, rue Principale
Saint-Antonin • 418 605-1545

* Certaines conditions s'appliquent.



**Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.**

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 14 JUILLET 2025

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2025

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés:

- Du 1^{er} au 31 juin 2025 au montant de 212 365,09 \$;

Les membres du Conseil de la Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- Du 1^{er} au 31 juin 2025 au montant de 651 280,03 \$;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes pour le mois de juin 2025 au montant de 863 645,12 \$.

DIRECTION GÉNÉRALE

SCEAU DE LA VILLE

QUE certains documents officiels émis par la Ville doivent être revêtus du sceau municipal pour en confirmer l'authenticité et la validité;

QU'en l'absence du greffier et de la greffière adjointe, il est nécessaire de désigner officiellement un employé habilité à assermenter les citoyens et à apposer ledit sceau afin d'assurer la continuité administrative et d'éviter tout délai dans le traitement des dossiers;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la secrétaire au greffe à assermenter les citoyens et à apposer le sceau de la ville sur tout document nécessitant cette formalité en l'absence du greffier ou de la greffière adjointe.

CLUB DE TIR DE RDL-PROJET D'UN NOUVEAU BÂTIMENT

QUE le Club de tir de Rivière-du-Loup inc. désire construire une infrastructure de 60 par 40 pieds qui abritera un bureau administratif, une salle de formation, des toilettes et un local pour la pratique du tir olympique avec des armes à air comprimé;

QUE le Club est un organisme à but non lucratif (OBNL) reconnu sur le territoire de la ville de Saint-Antonin et que la ville souhaite le soutenir;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin s'engage à fournir la machinerie nécessaire pour réaliser les travaux d'excavation et de terrassement initial des fondations, incluant le remblai des ouvrages de béton nécessaires à la construction du nouveau bâtiment du Club de tir RDL inc. à Saint-Antonin.

DEMANDE DE DON– FONDATION MIRA

QUE la Ville a reçu une demande d'aide financière, de la Fondation MIRA;

QUE l'objectif premier de la Fondation MIRA est d'offrir gratuitement des chiens guides et des chiens d'assistance à des personnes vivant avec des déficiences visuelles, motrices ainsi qu'aux jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme;

QUE la Ville de Saint-Antonin tient à offrir son soutien à la Fondation MIRA;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'un montant de cent dollars (100 \$) à la Fondation MIRA.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION– SECRÉTAIRE AU GREFFE

QUE Madame Caroline Pinguet a été embauchée à titre de secrétaire au greffe en janvier dernier;

QUE que Madame Caroline Pinguet a complété sa période de probation et que le directeur général adjoint est très satisfait de son travail;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie la permanence à Madame Caroline Pinguet, à partir du 7 juillet 2025, à titre de secrétaire au greffe.



OCTROI D'UN MANDAT DE REPRÉSENTATION AU T.A.T (TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL) À LA FIRME CAIN LAMARRE

CONSIDÉRANT le grief 2025-01 du 28 mai 2025;

CONSIDÉRANT la plainte logée le 27 juin 2025 devant le Tribunal administratif du travail dans le dossier portant le numéro AQ-1004-0698;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin mandate le cabinet Cain Lamarre S.E.N.C.R.L. afin de représenter les intérêts de la Ville de Saint-Antonin relativement au grief 2025-01 et à la plainte logée dans le dossier AQ-1004-0698.

RÈGLEMENTS

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 912-25 MODIFIANT LE ZOANGE NUMÉRO 311

QUE le Règlement de zonage numéro 311 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 1992;

QUE la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage numéro 311;

QUE la Ville désire ajouter la possibilité de réaliser des projets intégrés;

QU' il est opportun de prévoir des normes pour des projets intégrés résidentiel, commercial et mixte;

QU' il est approprié de permettre les projets intégrés à l'intérieur du périmètre urbain;

QU' un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 12 mai 2025 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont;

QU' un premier projet du règlement a été adopté à la séance ordinaire du Conseil du lundi 12 mai 2025;

QUE le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU' un avis public a été publié sur le site Internet de la ville le 21 mai 2025 pour une assemblée de consultation publique le 2 juin 2025 à 18 h;

QU' une assemblée de consultation s'est tenue le 2 juin 2025 à 18 h et qu'aucun citoyen ne s'est opposé au projet;

QUE l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le Conseil adopte, avec ou sans changement, un second projet de règlement;

QU' une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

QUE le second projet du règlement a été adopté le 9 juin 2025;

QU' un avis public concernant les modalités de demande d'approbation référendaire a été publié le 10 juin 2025;

QU' aucun commentaire n'a été reçu concernant ce règlement;

QU' une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST RÉSOLU QUE le règlement numéro 912-25 modifiant le zonage numéro 311 soit adopté.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 913-25 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS

QUE la Ville de Saint-Antonin a adopté le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction n° 310;

QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de permis et certificats;

QUE la modification vise à ajouter des dispositions applicables à l'émission d'un permis de lotissement et/ou d'un certificat d'autorisation pour la réalisation d'un projet intégré;

QU' un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 12 mai 2025 par le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher;

QU' une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

QU' une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement numéro 913-25 relatif aux permis et certificats soit adopté.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 915-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 911-25 RELATIF À LA TARIFICATION DE LOCAUX

QUE les articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale permettent à toute municipalité, par règlement, de prévoir que tout ou partie de ses biens et services soient financés au moyen d'un mode de tarification;

QUE dans l'intérêt de la Ville de Saint-Antonin et de ses citoyens, il apparaît à propos de fixer un tarif en fonction des bénéfices reçus en imputant directement aux usagers les coûts ou une partie des coûts qu'ils engendrent;

QUE la Ville de Saint-Antonin désire modifier la tarification applicable pour la location de la salle A du Centre Réjean-Malenfant, pour les organismes sans but lucratif locaux, tel que définis à l'annexe 3 du règlement 911-25, présentement en vigueur;



QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le lundi 9 juin 2025 par le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

QU'une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville;

QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil dans les délais requis par la Loi;

IL EST RÉSOLU QUE le règlement numéro 915-25 modifiant le règlement 911-25 relatif à la tarification de locaux soit adopté.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 916-25 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 727-15

QUE le « Règlement numéro 727-15 fixant un délai de grâce pour les institutions financières, la possibilité d'avoir une entente de paiement automatique en cas d'absence lors d'une date de paiement et l'annulation ou le report d'un solde de 5.00 \$ et moins pour tous les propriétaires » a été adopté le 6 juillet 2015;

QUE des dispositions du règlement 727-15 sont en contradiction avec d'autres règlements municipaux ou lois provinciales;

CONSIDÉRANT la volonté des élus d'abroger ce règlement;

QU'un règlement doit être abrogé par un autre règlement;

QU'un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du 9 juin 2025 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont;

QU'une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

QU'une copie du présent règlement a été remise à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement numéro 916-25 abrogeant le règlement numéro 727-15 soit adopté.

TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ENTRETIEN

QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a versé une compensation de deux cent mille cent soixante-deux dollars (200 162 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

QUE les modalités d'application 2021-2024 du Programme d'aide à la voirie locale du volet Entretien comprennent une nouvelle exigence, soit d'allouer les 2/3 de l'aide financière à des travaux d'entretien d'été ou à des achats de machinerie et d'équipement s'y rapportant;

QUE dans le cadre du présent programme, la Ville de Saint-Antonin s'est portée acquéreur d'un balai de rue et d'une benne basculante pour l'entretien du réseau routier;

QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin informe le ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville, ont été effectués conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

OCTROT D'UN CONTRAT POUR L'ÉCLAIRAGE DE LA RUE DES FOUGÈRES

QU'un appel d'offres a été fait sur SEOAO pour l'éclairage de la rue des Fougères;

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu trois soumissions conformes et que celle de la compagnie Solidel s'est avérée la plus basse;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour l'éclairage de la rue des Fougères à la compagnie Solidel au prix de 112 341,00 \$ plus les taxes applicables. Une subvention de 65 000,00 \$ est approuvée de Signature Innovation et la balance des coûts est prévue dans la taxe pour les immobilisations.

OCTROT D'UN CONTRAT POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES DE LA RUE DES CHÂTAIGNES

QU'un appel d'offres a été fait sur SEOAO pour le prolongement des services de la rue des Châtaignes;

QUE la ville a reçu neuf soumissions et que celle de la compagnie Excavations Bourgoin Dickner inc. s'est avérée la plus basse conforme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour le prolongement des services de la rue des Châtaignes à la compagnie Excavations Bourgoin Dickner inc. pour un montant de 1 241 409,22\$ taxes incluses. Un règlement d'emprunt concernant ce dossier a été approuvé par le MAMH le 17 octobre 2023.



QUE Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin les documents relatifs au contrat à intervenir entre les deux parties.

OCTROI D'UN CONTRAT- PAVAGE ET RECONSTRUCTION DES RUES 2025

QU'un appel d'offres a été fait sur SEAO pour le "Pavage et reconstruction des rues 2025";

QUE la ville a reçu deux soumissions et que celle du Groupe Colas Québec inc. s'est avérée la plus basse conforme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin octroie le contrat pour le "Pavage et reconstruction des rues 2025" au Groupe Colas Québec inc. pour un montant de 404 944,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin les documents relatifs au contrat à intervenir entre les deux parties.

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURES DU GROUPE AQUALOCK INC.

QUE les dispositifs Aqualock étaient déjà en commande en 2024 et que l'installation a été faite en mai et juin 2025;

QUE les factures F-STA270525 et F-STA030625, respectivement du 27 mai et du 4 juin 2025, n'avaient pas été reçues au service des Finances;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des deux factures du Groupe Aqualock inc. au montant total de 6 360,00 \$ plus les taxes applicables, pour 24 dispositifs Aqualock. Le budget provient de la taxe urbaine.

INCENDIE

DEMANDE DE COMMANDITE ET PRÊT D'ÉQUIPEMENTS-COMITÉ RÉCRÉATIF DE LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN

QUE le Comité récréatif de la Brigade Incendie de Saint-Antonin prépare une activité récréative pour la journée du 6 septembre 2025;

QUE pour le bon fonctionnement et pour la sécurité des participants, l'organisation a besoin de divers équipements de la Ville dont la pelle, la rétrocaveuse, le gros rouleau compacteur et le chargeur;

QUE la ville a reçu une demande de commandite du Comité pour que la ville devienne partenaire du Super 4x4 Extrême 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin devienne un partenaire majeur et accorde une commandite de 3 000 \$ et accepte le prêt d'équipements au Comité récréatif de la Brigade Incendie de Saint-Antonin, pour l'organisation du Super 4x4 Extrême qui se tiendra le 6 septembre prochain aux estrades Berger.

QUE Monsieur Yvan Rossignol, directeur du service Incendie, soit le répondant des deux organisations dans la gestion des équipements prêtés.

AUTORISATION DE PAIEMENT-SOUDURE RGM 2018 INC.

QUE la ville de Saint-Antonin a reçu une facture de la compagnie Soudure RGM 2018 inc. concernant la fabrication et l'installation de garde-corps, d'une passerelle et d'un escalier escamotable pour le site d'entraînement des pompiers;

QUE les dépenses pour le site d'entraînement sont prévues dans le budget 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture numéro 4198 de 9 360 \$ plus les taxes applicables à la compagnie Soudure RGM 2018 inc. Le budget sera pris à même les revenus de la taxe pour les achats d'immobilisations.

URBANISME

ACCÈS À LA CARRIÈRE CHEMIN PIERRE CÔTÉ

QUE le chemin Pierre-Côté constitue l'unique accès pour les propriétaires des lots contigus au 7^e Rang afin de se rendre à leur terrain;

QUE la Ville de Saint-Antonin a, à ses frais, effectué certaines réparations afin de maintenir ce chemin praticable;

QUE la CPTAQ exige une recommandation de la Ville de Saint-Antonin à ce sujet;

Pour ces raisons, les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommandent au Conseil de ville d'accepter l'utilisation du chemin Pierre-Côté pour accéder à la future carrière, sous réserve des conditions suivantes :

- L'exploitant de la carrière devra assumer l'entretien complet du chemin Pierre-Côté à ses frais;
- L'accès au chemin ne devra en aucun temps être bloqué, et ce, afin de permettre aux citoyens d'y circuler librement;
- Le chemin devra être maintenu en bon état en tout temps.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin avise la CPTAQ qu'il accepte la recommandation du CCU concernant l'utilisation du chemin Pierre-Côté par Les Carrières Gervais Dubé et fils inc., aux conditions énumérées ci-haut, afin d'accéder à la future carrière.



DEMANDE DE MODIFICATION DE LA ZONE 107-H

QUE les nouvelles orientations gouvernementales favorisent la densification du périmètre urbain;

QUE l'ajout d'habitations jumelées dans cette zone ne conviendrait pas au schéma d'aménagement en vigueur ainsi qu'aux orientations gouvernementales en matière de développement du territoire;

QUE le nouveau plan d'urbanisme identifie ce secteur comme étant destiné à une affectation résidentielle de moyenne densité;

QUE le nombre de terrains disponibles à des fins résidentielles sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin est actuellement très limité;

QUE la réduction de la densité résidentielle dans ce secteur agraverait le problème de pénurie de logements déjà bien présent sur le territoire;

QUE la demande visant à permettre la mixité des types d'habitations (habitations multifamiliales et jumelées) ne cadre pas avec les orientations d'aménagement du territoire ni avec les objectifs de densification résidentielle prévus pour ce secteur.

Pour ces raisons, les membres du CCU ne recommandent pas au conseil d'autoriser la modification des usages dans la zone 107-H.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la recommandation du CCU de ne pas autoriser la modification des usages dans la zone 107-H.

LOISIRS

BONIFICATION DU PROJET CENTRE SPORTIF ET PATINOIRE COUVERTE

CONSIDÉRANT la construction du nouveau Centre sportif avec patinoire couverte ;

QUE des démarches ont été entreprises auprès de partenaires financiers, qui ont demandé que le projet soit bonifié par l'ajout d'une patinoire réfrigérée en échange de leur participation financière;

QUE suite à des réunions de travail impliquant l'architecte, les ingénieurs, l'entrepreneur général et les représentants de la Ville, il a été convenu de ne pas asphalte la patinoire immédiatement afin d'éviter des travaux de démolition futurs, mais plutôt de bonifier le projet en faisant l'installation de la tuyauterie nécessaire sous la surface de la patinoire en béton, afin de permettre l'ajout ultérieur d'un système de réfrigération;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin est en accord avec cette bonification du projet et demande que des démarches soient entreprises pour trouver des subventions afin de pouvoir acquérir un système de réfrigération dès la prochaine année.

AUTORISATION DE PAIEMENT-DEMANDE DE PAIEMENT #11 CENTRE SPORTIF

CONSIDÉRANT les travaux effectués en juin 2025 pour la construction du Centre sportif;

QUE la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 11 et que notre chargé de projet l'a approuvée;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la Demande de paiement #11 de Construction Marcel Charest et Fils au montant de 435 016,74 \$ plus les taxes applicables.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été posées par l'assistance et répondues par Monsieur le Maire.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 20H25.

ERRATUM

Dans le journal de juillet 2025, à la page 10, premier paragraphe, il fallait lire « APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MAI 2025 » et non « APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2025 »

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales approchent et nous sommes actuellement à la recherche de personnel au bureau de vote.

Si vous êtes intéressés par l'un des postes suivants ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez Caroline Pinguet au 418-862-1056 au poste 211 ou à l'adresse courriel greffes@stantonin.ca



Quand ?

Lors de la commission de révision le 13 octobre de 17h00 à 20h00 et le 14 octobre de 11h00 à 14h00

Lors du vote par anticipation soit le 25 ou le 26 octobre, de 11h00 à la fermeture du bureau de vote (vers 20h30)

Lors du vote le jour du scrutin le 2 novembre, de 9h00 jusqu'à la fin du dépouillement

Postes disponibles et descriptions des tâches

Réviseure ou réviseur de la liste électorale

- Accueillir les électrices et électeurs
- S'assurer de bien comprendre la nature de leur demande
- Remplir les documents appropriés
- Analyser les informations, effectuer les vérifications requises
- Vérifier la validité des pièces justificatives
- Convoquer une électrice ou un électeur
- Effectuer les travaux de fermeture de la commission de révision et remettre les documents au président d'élection

Secrétaire du bureau de vote

- Incrire les mentions relatives au déroulement du vote dans le registre du scrutin
- Vérifier l'inscription de l'électrice ou de l'électeur sur la liste électorale avant qu'il soit admis à voter
- Marquer la liste lorsque l'électeur a voté
- Remplir les différents formulaires électoraux
- Assister la scrutatrice ou le scrutateur dans les activités du dépouillement
- Scrutatrice ou scrutateur
- Veiller à l'aménagement du bureau de vote
- Assurer le bon déroulement du vote au fil de la journée
- Faciliter l'exercice du droit de vote de l'ensemble des électrices et des électeurs
- Assurer le secret du vote
- Accueillir les électrices et électeurs, vérifier leur identité et les renseigner sur la manière de voter
- Diriger les électeurs qui n'ont pas de pièce d'identité valide vers la table de vérification de l'identité de l'électeur
- Remettre à l'électrice ou l'électeur son ou ses bulletins de vote et le crayon avec lequel il doit marquer son vote
- Recevoir les représentantes et représentants nommés par procuration à son bureau, le cas échéant, et conserver leurs procurations
- Procéder au dépouillement du vote, après la fermeture du scrutin
- Remettre tout le matériel électoral et les résultats du vote à la présidente ou le président d'élection ou à la personne qu'il a désignée
- Superviser le travail de la ou du secrétaire du bureau de vote
- Réagir adéquatement à toute situation pouvant se produire à son bureau de vote au cours de la journée

Préposé à l'accueil

- Accueillir et orienter les électeurs vers les stations appropriées.
- Vérifier l'admissibilité des électeurs à voter.
- S'assurer que les électeurs présentent des pièces d'identité valides.
- Surveiller le respect des mesures de santé et de sécurité.
- Gérer les files d'attente et l'affluence.
- Être disponible pour répondre aux questions des électeurs et les diriger vers les ressources appropriées.

Préposée ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) et aide PRIMO

- Informer le président d'élection de toute situation qui exige son intervention
- Ouvrir le lieu de vote
- Accueillir les membres du personnel électoral et s'assurer qu'il n'y a pas d'absents
- Veiller à l'accessibilité du lieu de vote et à l'aménagement du local
- S'assurer de l'impartialité du vote
- Accueillir les électrices et électeurs, les diriger
- Veiller à ce qu'un seul électeur soit admis à la fois au bureau de vote et que seules les personnes autorisées s'y trouvent
- Assurer le bon déroulement du dépouillement et remettre l'urne et l'enveloppe scellées au président d'élection

Des séances d'informations et de formations vous seront offertes avant le jour du vote, n'hésitez pas à nous contacter !





Service de l'urbanisme et de l'environnement

Avant de débuter des travaux, il faut afficher votre permis pour qu'il soit visible

Rappelez-vous que si vous effectuez des travaux sans permis,
VOUS ÊTES PASSIBLE D'UN AVIS D'INFRACTION.

POUR NOUS JOINDRE ET ÉVITER L'ATTENTE

Faire une demande de permis en ligne

Au <http://ville.saintantonin.qc.ca> descendez la page d'accueil et choisissez
« Demande de permis ».

Selectionnez ensuite « Formulaire de demande de permis-certificat en ligne »

Obtenir un rendez-vous en ligne

Pour discuter d'un projet, veuillez suivre les étapes ci-dessus puis sélectionnez
« Réservation en ligne pour une rencontre avec l'inspecteur municipal »

Obtenir un rendez-vous par téléphone

418 862-1056, poste 216 (Service d'urbanisme)

Nous envoyer un courriel

urbanisme@stantonin.ca

En personne à l'Hôtel-de-Ville

Afin d'éviter l'attente et d'assurer un traitement rapide de vos demandes, assurez-vous
de prendre rendez-vous avant de vous présenter.

DÉLAI POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS

Un délai de 30 jours est à prévoir pour l'émission d'un permis lorsque la demande est
complète selon les indications aux règlements d'urbanisme.

Il est fortement recommandé de faire vos demandes de permis à l'avance afin de
l'obtenir avant de débuter vos travaux.

**L'équipe de ressources en urbanisme est là
pour vous !**

SUPER 4X4 EXTRÊME



SAMEDI **6 SEPTEMBRE**

ENTRÉE PAYABLE EN ARGENT
COMPTANT SEULEMENT

8H À 11H
INSCRIPTION
DES COURREURS

7500\$

11H - OUVERTURE DE
LA BILLETTERIE
12H - DÉBUT DES
TIERS DE 4X4

BOURSES REMISES AUX
GAGNANTS DES
DIFFÉRENTES CLASSES

AUX ESTRADES BERGER À SAINT-ANTONIN

POUR INFORMATIONS : PAGE FACEBOOK
SUPER 4X4 EXTRÊME 2024

Visite de prévention 2025

Encore une fois cette année nous débutons nos visites de prévention résidentielle. Les pompiers feront la visite de vos domiciles pour s'assurer du fonctionnement de vos avertisseur de fumée, par le fait même ils vérifieront aussi les extincteurs et les panneaux électriques de votre résidence. Pour ceux qui ont du chauffage au bois ou de tout autre type de combustion : propane, granule, chauffage à l'huile, vous devez posséder un détecteur de monoxyde de carbone.

Les visites s'échelonneront de juin à novembre.

Vous avez des questions concernant la prévention incendie ?

Les pompiers pourrons vous répondre, ou un préventionniste communiquera avec vous.

La brigade incendie de Saint-Antonin recrute !

Le service de protection contre les incendies de Saint-Antonin est à la recherche d'effectifs pour faire partie de son équipe qui répond aux appels d'opérations incendie et sauvetage.

Tu es citoyen de Saint-Antonin ? Tu es en bonne condition physique ? Tu as du courage et aimes aider les autres ?

LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN c'est pour toi.

Fais parvenir ton curriculum par courriel en tout temps à l'adresse suivante :

**yrossignol@stantonin.ca ou directement à l'Hôtel de ville,
situé au 261 rue Principale, Saint-Antonin G0L 2J0**





SÉCURITÉ INCENDIE ET DES LIEUX



LES RALLONGES ÉLECTRIQUES

MESURES PROPOSÉES

AVANT L'UTILISATION

- N'utilisez pas une rallonge pour alimenter un appareil électrique de façon permanente, vous devez plutôt ajouter une prise de courant à l'endroit approprié.
- Inspectez systématiquement une rallonge avant son utilisation :
 - Recherchez tout indice de surchauffe ou d'endommagement physique du matériel : la gaine doit être exempte de bosses, de trous ou de traces de produit ou matière pouvant altérer son caractère isolant, tel de la peinture, de la graisse ou de l'huile;
 - Disposez de façon adéquate d'une rallonge dès qu'elle montre des signes d'endommagement.

LORS DE L'UTILISATION

- Ne faites pas passer une rallonge électrique sous un tapis, derrière les meubles, à travers un mur, une fenêtre ou une porte, car elle risque de se coincer, de s'user sur une arête tranchante ou de surchauffer.
- Utilisez la bonne longueur de rallonge (pas trop longue, pas trop courte). Ne branchez jamais deux rallonges électriques bout à bout.
- Optez pour le bon calibre de rallonge : plus l'ampérage d'un appareil et la distance entre celui-ci et la prise de courant sont importants, plus le calibre du câblage doit être élevé.
- Ne fixez pas une rallonge au moyen de clous ou d'agrafes et ne la suspendez pas à des crochets métalliques. Par ailleurs, vous ne devez jamais suspendre un appareil par sa rallonge électrique.
- Ne coupez jamais la 3^e patte d'une fiche (fil de mise à la terre), ni ne modifiez le bout d'une rallonge de façon à ce qu'elle puisse recevoir une fiche comportant 3 pattes.
- Utilisez une rallonge du bon type selon l'environnement (intérieur ou extérieur) dans lequel elle sera utilisée.

APRÈS L'UTILISATION

- Débranchez et rangez la rallonge électrique après chaque usage.
- Entreposez les rallonges dans un endroit sec, à l'abri du soleil, des chocs ou de projections pouvant l'endommager. Ne pliez pas fortement son fil et évitez de faire des nœuds serrés avec celui-ci.

AVANTAGES

- Réduire le risque d'incendie
- Réduire le risque de blessure par électrisation
- Réduire le risque d'endommagement des appareils électriques
- Augmenter la durée utile des rallonges électriques

RESSOURCES

- Ministère de la Sécurité publique, [Prévenir les risques d'incendie liés à l'électricité](#)
- Gouvernement du Canada, [Sécurité incendie chez vous](#)





Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Nos 6 coups de ❤ pour une rentrée écolo

Pour des fournitures qui durent longtemps, être...



Consciencieux

Prenez soin de vos articles pour qu'ils servent encore et encore!



Créatif

Des cartables défraîchis ? Personnalisez-les !



Généreux

Plus besoin? Donnez-le au suivant!



Mobilisateur

Achetez en friperie ou organisez un échange dans la municipalité!



Ambitieux

Contactez les groupes scolaires pour des manuels d'occasion!



Avisé

Pour du neuf, privilégiez les articles faits de matériaux recyclés!

Opter pour le seconde main, et être...



Cette préparation peut être un véritable « jeu d'enfant »!
Bonne rentrée scolaire!



Nous sommes fiers d'offrir aux nouveaux entrepreneurs qui s'installent à Saint-Antonin 6 mois de parution de leur carte d'affaire dans le Saint-Antonin en bref, gratuitement.

Contactez nous à communications@saint-antonin.ca pour en profiter !



Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE
DE SES
ENTREPRENEURS

Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact
Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



Tim
Hortons.



Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION•PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL-TERRAIN JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

GARAGA®



Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

**PORTE
MULTY**

VENTE- INSTALLATION
RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com

**GARAGA®
EXPERTS**

**CONSTRUCTION
Z. A. M.^{inc.}
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m-@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

**Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres**

**Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus**



PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protailleymichaud@outlook.com |

Patricia Morin,
Membre de l'ANQ

Service à domicile

**Hygiène et
Soins des pieds**

Pour prendre rendez-vous
418-862-5013

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants.



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393



Certifié -30C
en mode chauffage
RBQ.: 2155-0090-60

les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

TAMISAGE RIVIÈRE-DU-Loup

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol
tamisagerdl@hotmail.ca

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01



LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-Verte
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



L'IMPRESSION
IMPRIMERIE

À votre service depuis 1987

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348
communication@imprimerielimpression.ca

LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

- Rénovation
- Résidentiel
- Commercial
- Fondation
- Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL 564, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ:5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0



Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*

* Des frais peuvent s'appliquer.



Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

Cambium ébénisterie d'art

Urnes funéraires en bois
Projet sur mesure

Alexandre Sicotte
Artiste ébéniste
438-530-2750

414-B Chemin Lavoie, Saint-Antonin
cambiumebenisteriedart.ca
cambiumebenisteriedart@gmail.com

Entre le cœur et l'écorce

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-Loup

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils
825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

**AVEC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-Loup-TÉMISCOUATA
(INCLuant LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bureau 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdtl@assnat.qc.ca

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593
Saint-Philippe 418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1
418 862-0606

Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valances
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBQ : 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél. : 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, Qc G0L 2J0
Tél. : 418 862-7328

NAPA AUTOCARE

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant

IRVING

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
305, rue Principale

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS
712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUETTE
18, rue du Couvent

CENTRE SPORTIF DESJARDINS
21, rue Pelletier

Pour réservation, contactez Mélissa Boucher,
418-862-1056 # 210

IMPORTANT



VOUS NE
RECEVEZ PAS
LES COURRIELS
DE QIDIGO?

VOUS DEVEZ ACTIVER
L'OPTION
“NOTIFICATIONS PAR
COURRIEL” DANS
L'ONGLET “PARAMÈTRES”
SECTION
“NOTIFICATIONS” DE
VOTRE PROFIL QIDIGO

Pour de l'aide
supplémentaire,
loisirs@stantonin.ca

RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Maire, Michel Nadeau #215

Directrice générale, Nancy Dubé #213

dg@stantonin.ca

Directeur général adjoint et Directeur des travaux publics, Carlo Brousseau #221

cbrousseau@stantonin.ca

Directeur adjoint des Travaux publics, François Viel #242

fviel@stantonin.ca

Trésorière et greffière adjointe, Chantal Bouchard #212

finances@stantonin.ca

Directrice des Ressources Humaines et des Communications, Gabrielle Thibault #234

communications@stantonin.ca

Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu, Karine Vincent #218

developpement@stantonin.ca

Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, Marie-Soleil Joyal #226

msjoyal@stantonin.ca

Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@stantonin.ca

Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher #217

loisirs@stantonin.ca

Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté #225

biblio@stantonin.ca

Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux #219

elemieux@stantonin.ca

Inspectrices en bâtiment, Yolaine Lebel #216 et Chloé Pelletier #223

urbanisme@stantonin.ca

Directeur du service incendie, Yvan Rossignol #224

yrossignol@stantonin.ca

Secrétaire à la perception, Mélissa Boucher #210

reception@stantonin.ca

Secrétaire au greffe, Caroline Pinguet #211

greffes@stantonin.ca



Saint-
Antonin